

Rénovation énergétique

Zoom sur les bâtiments publics

Contexte général

Lutter contre le réchauffement climatique

Objectifs nationaux



Neutralité carbone en 2050

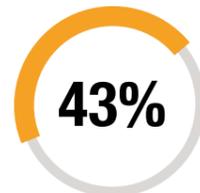


Baisse de 40 % de la consommation d'énergie d'ici 2050



Réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030

Le bâtiment : un secteur clé



des consommations énergétiques annuelles françaises



des émissions de gaz à effet de serre

Objectifs à l'échelle du secteur



Réduire les consommations d'énergie des bâtiments



Diminuer leur empreinte carbone

Tous les bâtiments sont concernés



Logements individuels et collectifs, bâtiments tertiaires



Neuf ou ancien



Construction, rénovation, exploitation

Les bâtiments publics en chiffres

300 000 sur tout le territoire

27 % du parc national tertiaire

50 % sont des bâtiments scolaires

Majoritairement construits avant 1975

1/3 des émissions de CO₂ des bâtiments

76 % de la consommation d'énergie d'une collectivité



Universités



Hôpitaux



Etablissements scolaires



Bâtiments tertiaires



Equipements sportifs



Bâtiments administratifs



Equipements socio-culturels

Pourquoi les rénover ?

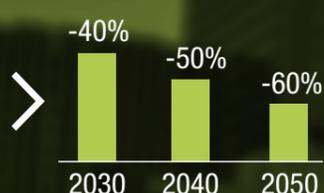
1. S'inscrire dans le cadre réglementaire



Les collectivités sont soumises à des obligations réglementaires concernant les bâtiments existants.

Dispositif Éco Énergie Tertiaire

Réduction obligatoire de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m².



2. Réduire la facture énergétique



Energie = 2^e poste de dépense des collectivités



Entre 3 et 6 % des charges totales de fonctionnement



32,5 €/habitant dédiés aux dépenses énergétiques des bâtiments communaux

3. Améliorer l'attractivité du territoire



Amélioration de la qualité de vie des habitants



Développement de l'emploi et soutien des filières locales



Modernisation des infrastructures



Sauvegarde et valorisation du patrimoine